



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 55171

Texte de la question

Mme Delphine Batho interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le rôle de la publicité télévisée dans la formation des comportements alimentaires des plus jeunes. En effet, les publicités télévisées incitant les enfants à consommer des aliments gras, sucrés, à faible qualité nutritionnelle, est un des facteurs contribuant au développement de l'obésité infantile. Outre une récente étude de l'UFC-Que choisir qui montre que, sur 1 039 publicités analysées, 87 % des spots pour les produits alimentaires portent sur des produits particulièrement sucrés ou gras, de nombreuses données scientifiques soulignent que la publicité alimentaire télévisée contribue à favoriser la consommation accrue de ces produits. Le programme national nutrition santé 2011-2015 fixe notamment comme axe de « renforcer les messages de santé publique et réduire les effets de la pression publicitaire par la poursuite des réflexions dans le but de parvenir à limiter la pression publicitaire s'exerçant sur les enfants en faveur de la consommation d'aliments gras-sucrés-salés ». C'est pourquoi elle lui demande si le Gouvernement est favorable à des dispositions législatives pour interdire les publicités pour des produits particulièrement gras, sucrés ou salés aux heures de grande écoute des enfants.

Texte de la réponse

En France, 15 % de la population adulte est obèse. Cette prévalence était de l'ordre de 8,5 %, il y a douze ans. Au cours de la période 2009-2012 pour la première fois, il n'y a pas eu d'augmentation significative de cette prévalence. Chez l'enfant, selon l'enquête récente de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), la prévalence de surpoids et d'obésité était de 14,4 % en 2000, 12,4 % en 2006 et 11,9 % en 2013. Ces tendances à la baisse ou stabilisation ne doivent cependant pas occulter le fait que les inégalités sociales s'accroissent dans ce domaine. Pour réduire la prévalence de l'obésité, les différents programmes nationaux nutrition santé montrent la nécessité de développer des actions multiples et cohérentes, qui visent directement non seulement les enfants mais aussi leurs familles et la diversité des facteurs qui influencent au quotidien la consommation alimentaire et l'activité physique. Des stratégies d'information et d'éducation sont mises en oeuvre ainsi que des actions visant à faire évoluer l'environnement alimentaire et physique afin de les rendre favorables à des choix positifs pour la santé. A la demande de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, le Pr Serge Hercberg a établi un rapport, « propositions pour un nouvel élan de la politique nutritionnelle française de santé publique dans le cadre de la stratégie nationale de santé » qui a été remis le 28 janvier 2014. Fondées sur une analyse scientifique approfondie, les propositions visent prioritairement la réduction des inégalités sociales de santé, dont des actions à destination des enfants et de leurs familles, fondées sur le renforcement des programmes d'information et d'éducation.

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Batho](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55171

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [6 mai 2014](#), page 3628

Réponse publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10513